



ASF recrute un/une consultant.e pour contribuer à une collecte et analyse de données quantitatives dans le cadre d'une évaluation de la Théorie du Changement

- **Lieu d'affectation** : Bruxelles, Belgique
- **Statut** : consultance externe
- **Entrée en fonction** : mars 2020
- **Durée de la consultance** : 20 jours
- **Clôture des candidatures** : 18 mars 2020

Avocats Sans Frontières : justice pour un monde équitable

Avocats Sans Frontières (ASF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale créée en 1992 à Bruxelles (Belgique), et qui a pour vocation de promouvoir, en toute indépendance, la réalisation d'une société plus juste, équitable et solidaire dans laquelle le droit et la justice sont au service des personnes en situation de vulnérabilité. Pour ce faire, ASF contribue à renforcer le rôle social des avocats, essentiel pour l'instauration ou le maintien d'un état de droit, et promeut la lutte contre l'impunité et un accès effectif au droit et à la justice des personnes en situation de vulnérabilité.

ASF est engagée :

- dans la mise en œuvre de **plusieurs projets** de terrain en République Démocratique du Congo, en Ouganda, en Indonésie, au Tchad, au Maroc, en République centrafricaine et en Tunisie ;
- sur **plusieurs axes d'intervention** : promotion et défense des droits humains (en ce compris les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux), justice pénale internationale, justice transitionnelle, lutte contre la torture, la violation des droits humains par les entreprises ,etc.

Contexte de la mission

En 2014, ASF a adopté au terme d'un travail collectif une Théorie du Changement, qui a été mise à jour en 2017. Selon cette TOC, le changement auquel ASF aspire est formulé de manière suivante :

La justice ne peut fonctionner durablement et s'imposer comme une instance de régulation pertinente des rapports sociaux – que si, et seulement si, 1(i) les justiciables sont des « acteurs proactifs » et que (ii) si, et seulement si, du fait qu'ils sont proactifs, ces acteurs par leurs actions contribuent à rendre le droit effectif et contraignant pour tous. ASF aspire à ce que les individus, et tout particulièrement ceux appartenant à des groupes en situation de vulnérabilité (2), demandent et participent de manière indiscriminée à des mécanismes de justice (3) conformes aux droits humains efficaces et effectifs (4). Ces mécanismes sont développés par et/ou en partenariat (5) avec les acteurs nationaux et internationaux (société civile, institutions, barreaux...) pour défier les causes structurelles à la base des situations de vulnérabilité

Pour réaliser ces changements, ASF fait les hypothèses suivantes, qui constituent les leviers de son action :

- a) Le développement du pouvoir d'agir des justiciables passe par le développement de leur maîtrise du droit et des cadres juridiques, notamment via une meilleure relation avec les avocats ou autres acteurs d'accompagnement

- b) Le renforcement des capacités, et le partage d'action et d'initiatives des avocats, les pourvoyeurs d'aide légale et les organisations de la société civile, contribuent au développement du pouvoir d'agir des justiciables
- c) Un travail sur l'offre de justice et l'engagement pour des réformes structurelles des institutions de justice conduit au développement du service public de la justice.

Le développement de cette théorie du changement a été accompagné par l'identification de marqueurs qui permettent de suivre la réalisation éventuelle des changements recherchés.

ASF a décidé de procéder à une évaluation de la TOC dans le cadre de ses activités au Tchad, et plus particulièrement de ses trois hypothèses d'action, en se basant sur les marqueurs de suivi du changement.

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier dans quelle mesure, en s'appuyant sur les trois leviers d'action, l'organisation parvient à contribuer au changement visé. Il ne s'agit donc pas uniquement de vérifier si nos interventions ont un impact mais aussi de décrire pourquoi et comment elles nous ont permis de contribuer au changement escompté.

Cette évaluation doit en outre permettre de comprendre si les processus qui ont contribué au changement sont ceux qui avaient été identifiés, et s'il s'avère que tel n'est pas le cas, elle facilitera l'identification des modifications à faire pour revoir nos hypothèses de changement et mettre à jour notre TOC.

Afin de contribuer à cette évaluation, ASF cherche un.e consultant.e pour contribuer à la collecte et l'analyse de données quantitatives. Plus précisément le/ la consultant.e devra appuyer la réalisation de questionnaires pour l'évaluation de la TOC réalisée au Tchad. Il/ elle appuiera les équipes du Tchad/ ou fournira des outils pour les appuyer dans l'encodage des données. Le/ la consultante effectuera l'analyse des données et contribuera à la rédaction du rapport pour ce qui concerne la partie quantitative.

Résultats attendus

- Réalisation de questionnaire pour collecter les données quantitatives
- Appui méthodologique à l'encodage des données
- Analyse des données quantitatives issues de l'évaluation
- Contribution à la rédaction des résultats issus de l'analyse quantitative

Profil recherché

Pour que leur candidature soit prise en considération, les candidat.e.s devront :

- Être en possession d'un diplôme de sciences sociales (sociologie, sciences politiques, économique/ niveau master avec l'une des orientations suivantes : Accès à la justice, Droit, Développement International, Relations Internationales
- Une maîtrise des processus de collecte et d'analyse des données quantitatives est essentielle
- La connaissance des méthodes qualitatives est un atout
- Faire preuve d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Avoir de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ainsi qu'un souci du détail ;
- Maîtrise parfaite du français et très bonne connaissance de l'anglais ;
- Etre capable de travailler de manière autonome

Honoraires

2000 euros pour 20 jours de consultance

Pour postuler

Veillez envoyer votre CV, lettre de motivation, dates de disponibilités à l'adresse e-mail job@asf.be et à lumubyeyi@asf.be , en précisant la référence « **Consultance quanti** ».

Nous nous réservons la possibilité de sélectionner un/une candidat/e avant clôture de dépôts de candidature.